

Edito	page	3	
Vie Municipale	pages	4 à 8	
Vie Scolaire	pages	9 à 11	
Vie associative culturelle	pages	12 à 14	
Vie associative sportive	pages	15 à 16	

Divers pages 17 à 19

Vous désirez rencontrer vos élus mais vous ne connaissez pas bien leurs noms, consultez cette présentation succinte, elle vous servira de guide :

MAIRE

T. SALVAGGIO, Action sociale et scolaire

MAIRES-ADJOINTS

B. LANDRY, Gestion administrative commune et personnel. Cérémonies officielles ;

R. LEROY, Voirie et réseaux divers ;

C. TOURNUT, Finances;

J-L. DUBOURG, Animation, Vie Associative;

C. ALBERTONI, Environnement et Cadre de vie

CONSEILLERS MUNICIPAUX

S. JEANJEAN, Action sociale;

A-M. VUILLAUME, Acion scolaire;

C. MACLE, Responsable travaux;

B. BERTHUIT, Sécurité - Transport;

A. VAN DER HORST, Arts et culture :

D. THOUVENOT, Traitement des déchets et Tri selectif;

P. GROUSELLE, Services Techniques;

S. LANGE, Urbanisme;

M-A. PINTO, Information et communication;

P. CULO, Environnement et cadre de vie;

C. GARAU, Jeunesse;

M-F. PRAT, Finances

Bulletin municipal tiré à 1100 exemplaires

Directeur de la publication : Tony SALVAGGIO

- Rédactrice en chef : Marie-Anne PINTO
- Rédaction : Commission Information
- Conception graphique, réalisation et impression : AZAPRIM Lagny sur Marne 01 60 07 79 45
- Reportage photos Régie publicitaire : ARIA
- Crédit photos : Marie-Anne PINTO, les écoles et les associations



Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

ette année encore la rentrée scolaire s'est déroulée dans d'excellentes conditions grâce notamment au travail de préparation du personnel municipal et du corps enseignant. Comme chaque année des travaux d'aménagement ou d'entretien ont été réalisés dans notre groupe scolaire : l'espace de la cantine scolaire a été entièrement réorganisé et permet maintenant d'organiser un service complet pour les classes de maternelle et un service complet pour les élèves de primaire.

Le samedi 22 septembre, jour du forum des Associations, qui, une fois encore a rencontré un vif succès auprès des Pontcarréens, la Maison des Associations et de la Culture a vu son inauguration officielle. Encore quelques finitions à réaliser, et nous aurons le sésame d'ouverture au public, ce qui lui permettra d'accueillir ses occupants.

ne pouvions actuellement établir de calendrier pour prendre cette compétence dans le cadre de la Brie Boisée. Bien que le coût financier qui reste à notre charge, déduction faite de la participation des parents, soit assez important, ce choix de politique générale s'imposait. Nous avons donc opté non seulement pour la création sur Pontcarré d'un centre de loisirs communal, mais nous avons développé cette structure sur le mercredi, ceci notamment suite à l'enquête menée auprès des parents d'élèves et l'étude réalisée par Mesdames Tournut et Vuillaume. Afin d'obtenir les agréments de ce dossier que nous avions préparé pour l'année scolaire 2007/2008, il nous a semblé préférable de confier la gestion de la direction et du personnel à la FOCEL. Nous finalisons l'étude pour que dès l'année prochaine nous puissions organiser ce centre en régie interne afin de réduire les coûts tout en optimisant nos subventions.



Ce projet, indispensable à la vie de notre village, récompense le travail de préparation et la volonté de voir aboutir cette réalisation tout en respectant les finances de notre commune, ceci parce que nous avons pu bénéficier de subventions maximum et d'une aide parlementaire.

Le centre de Loisirs des petites vacances et des mercredis était lui aussi un service que beaucoup de parents attendaient. La décision de le mettre en place sur la commune dès septembre a été motivée par le fait que nous Je conclurai cet éditorial en vous disant une fois de plus que nous les élus mettons tout en oeuvre pour qu'il fasse encore et toujours "bon Vivre à Pontcarré".

> Tony SALVAGGIO Maire de Pontcarré

Village forestier de la Brie ------

Inauguration de la Maison des Associations

Le 22 septembre 2007 à 18h30 à eu lieu l'Inauguration officielle de la Maison des Associations et de la Culture en présence de Mme la Sénatrice Nicole Bricq, du Sous Préfet JeanJean, du Conseiller Général Perrusot, du Conseil Municipal, et des représentants des associations.



A l'issue des différents discours, le ruban a été coupé et la plaque commémorative dévoilée. Une la visite des lieux commentée a



été organisée avant de se réunir autour d'un cocktail afin de fêter dignement cette Maison des Associations tant attendue.

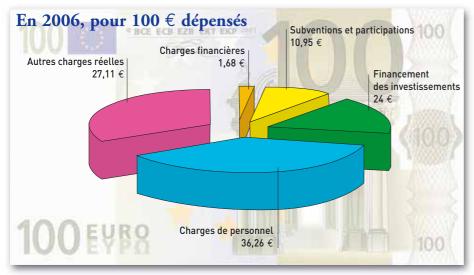




Une soirée qui s'est prolongée avec un repas-barbecue et une animation musicale de talent.



Lors de sa réunion du 04 avril dernier, le Conseil Municipal a adopté le budget 2007, après avoir adopté le Compte administratif 2006.



Par rapport à 2005:

• L'endettement de la commune a continué de diminuer (aucun emprunt n'ayant été souscrit depuis 2000).

Par contre, pour cette année, il est inévitable de recourir à un emprunt pour la réalisation de la Maison des Associations et de la Culture.

Sur le budget 2007, cet emprunt n'a aucune incidence, les premiers remboursements n'intervenant qu'à compter de 2008.

BUDGET 2007

Pour 2006, le budget adopté est arrêté comme suit :

- Section de fonctionnement équilibrée à 1 655 564 €
- Section d'investissement équilibrée à 1 859 588 €

Taxes locales directes : Stabilité des taux en 2007

Taxe d'habitation :	16.87 %
Foncier bâti :	30.31 %
Foncier non bâti :	99.18 %
Taxe professionnelle:	15.60 %

Cette année, les principaux projets d'investissement sont les suivants :

959 000 €
4 500 €
146 900 €
50 000 €
9 700 €
235 407 €
15 000 €
1 850 €
1 000 €
11 000 €

Le poste d'investissement le plus important de l'année est la construction et l'aménagement de la maison des associations. Des subventions ont été obtenues auprès des conseils régional et général. Nous avons également obtenu une participation sur les fonds réservés du Sénat. Merci à Madame Nicole BRICQ, sénateur de Seine et Marne. Ces subventions représentent environ 20 % du coût total de réalisation.

Pour le cimetière, l'implantation d'un columbarium est à l'étude, de façon à satisfaire une demande éventuelle.

La rue Jean Meurant sera dotée de trottoirs, d'importants travaux de réfection sont prévus rue de la Bretèche, et plusieurs reprises de fil d'eau seront réalisées dans différentes rues.

Concernant l'école, des travaux d'agrandissement de la cantine, et d'ouverture d'une éventuelle classe supplémentaire

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
RECETTES	DÉPENSES			
Remboursement/ rémunérations 39 000 €	Charges à caractère général 568 051 €			
Produits de services 39 650 €	Charges de personnel 695 000 €			
Impôts et taxes 952 583 €	Autres charges de gestion 205 325 €			
Dotations et participations 597 430 €	Charges financières 26 000 €			
Autres produits 25 100 €	Charges exceptionnelles 600 €			
Produits exceptionnels 801 €	Dépenses imprévues 84 500 €			
Indemnité sinistres 1 000 €	Virement section investissement 76 088 €			
TOTAL 1 655 564 €	TOTAL 1 655 564 €			

sont prévus. Les travaux habituels d'entretien des peintures et des sols seront également réalisés.

Différents mobiliers adaptés aux enfants seront mis en place à la garderie et à la bibliothèque, de façon à rendre ces locaux plus agréables et plus accueillantes. Concernant la bibliothèque, n'oublions pas non plus que, chaque année, une somme importante est consacrée aux achats de livres, de façon à ce que les usagers puissent trouver à disposition, outre des livres en bon état et récents, un certain nombre de revues et périodiques qui peuvent être soit consultés sur place, soit empruntés.

Catherine TOURNUT Maire Adjoint chargé des finances

FORUM DES ASSOCIATIONS







Le 22 septembre dernier, les associations se sont regroupées afin d'accueillir les Pontcarréens qui souhaitaient s'inscrire dans les différentes activités qui leurs étaient proposées. Pas moins de 24 stands autour desquels les bénévoles et leurs adhérents ont renoué avec leur(s) passion(s) favorite(s).

Une innovation cette année puisque pour la première fois, la journée s'est déroulée dans la Salle des Fêtes de la Forêt, lieu qui au final s'est avéré un peu plus bruyant que les autres années mais plus convivial et chaleureux ce qui n'est pas négligeable.

Une première aussi, car certaines activités (de par leur nature), ont pu être présentées sur scène à intervalles réguliers durant une bonne partie de l'après midi.

A tous ceux qui n'ont pu venir faire un petit tour, et afin de vous permettre de contacter les différents responsables des associations, le guide saison 2007-2008 est disponible en Mairie.

Enfin mieux que des mots, quelques photos de ce dernier Forum...

Jean-Luc Dubourg







Le Jardin potager



n cette fin d'année scolaire, le 29 juin 2007, Monsieur le Maire, Tony Salvaggio, Madame Christiane Albertoni Maire Adjoint à l'Environnement et Monsieur Sylvain Dournel responsable technique espaces vert, ont récompensé, les classes de Madame Jeantet, Madame Perrot Bellizy, Madame Julou et Monsieur Dudouhet de l'école maternelle Louis Mazet. A chacun des enfants une remise de diplôme du Jardinier en herbe.

C'est avec une grande émotion et de joie que nos petits jardiniers ont été félicités par Monsieur le Maire Tony Salvaggio, du travail qu'ils ont accomplis tout au long de l'année scolaire. Autant de thèmes que les petits jardiniers ont appris, sur les légumes, les arbres fruitiers, et les fleurs qui ont été semées.



Ils se sont familiarisés aussi avec la faune, par exemple, ils ont pu constater la présence de coccinelles auprès des arbres fruitiers, et leur efficacité envers les pucerons.

De beaux projets, qui ont enthousiasmé Tony Salvaggio, initiateur du jardin pour les enfants.





Christiane ALBERTONI
Maire-Adjoint à l'Environnement



Vie Municipale

DU NOUVEAU AU SIETOM!

Le vendredi 17 septembre 2007 sous la présidence de Monsieur Dominique Rodriguez, le Syndicat Mixte pour l'Enlèvement et le Traitement des Ordures Ménagères a inauguré le nouveau Centre de tri des emballages ménagers, situé sur la commune de Tournan-en Brie. Cette installation dotée des dernières technologies permet le traitement et le recyclage de tous les emballages issus du



Madame Brigitte EUDE Conseiller Régional, Mrs Salvaggio et Lange.



tri sélectif, sans aucune nuisance pour le voisinage. Un bâtiment neuf de 14 mètres de haut et d'une surface de 3765 m², abrite la chaîne de tri où sont transformés les journaux, cartons, bouteilles de verre ou de plastique en associant les prescriptions prenant en compte la revalorisation des déchets et le respect de l'environnement.

Les travaux commencés en avril 2006 ont coûté 4.353.000 Euros avec l'aide, du Conseil Général et du Conseil Régional.

Désormais il sera possible de traiter annuellement :

- 5000 Tonnes d'emballages
- 3000 Tonnes de journaux- magazines
- 7000 Tonnes de verre

De plus, ce centre de tri représente 15 emplois stables qui sont toujours les bienvenus.

L'inauguration a réuni de nombreuses personnalités dont :

Monsieur Paul Huchon, Président du Conseil Régional d'île de France, Monsieur Vincent Eblé Président du Conseil Général de Seine et Marne, Monsieur Guy Geoffroy Député de Seine et Marne, Madame Brigitte Eude Conseillère Régionale, Monsieur Jérôme d'Assigny Responsable IDF ECO-EMBALLAGES, Monsieur François Marchal Maire de Tournan-en-Brie.

La commune de Pontcarré était représentée par Monsieur le maire Tony Salvaggio et Serge Lange Conseiller Municipal.

Pour information, vous trouverez en annexe un tableau faisant la synthèse du rapport d'activité du SIETOM pour l'année 2006.

Désormais, l'adresse commune du siège social et du nouveau centre de tri du SIETOM est la suivante :

SIETOM 45, route de Fontenay - Z.I 77220 Tournan- en- Brie Tél : 01 64 07 99 75

Serge Lange Conseiller Municipal, Délégué SIETOM

Tableau de synthèse du rapport d'activité du SIETOM 2006

SIETOM	COLLECTE	QUANTITÉ PAR HABITANT	COÛT DE COLLECTE PAR HABITANT	COÛT DE TRAITEMENT PAR HABITANT	COÛT TOTAL TTC COLLECTE + TRAITEMENT PAR HABITANT	TAUX DE REFUS
ORDURES MÉNAGÈRES	39 568 tonnes	340 kg	23,76 €	24,73 €	48,49 €	9,36 %
ENCOMBRANTS	4 387 tonnes	38 kg	4,00 €	6,47 €	6,47 €	
COLLECTE SÉLECTIVE Emballage (bacs jaunes)	3 278 tonnes	21,60 kg	6,30 €)	1	
COLLECTE SÉLECTIVE Verre (bacs verts)	4 496 tonnes	29,64 kg	4,80 €	3,80 €		
BORNES D'APPORT VOLONTAIRE Journaux - magazines	1 507 tonnes	10 kg	0,41 €		26,43 €	
BORNES D'APPORT VOLONTAITRE Verre	364 tonnes	2,40 kg	0,12€			
DÉCHETTERIES (5)	9 669 tonnes	83 kg	/	11,00 €		
FRAIS DE STRUCTURE FRAIS FINANCIER	1	/	1	/	3,62 € 1,41 €	TAUX DE VALORISATION 77,29 %
Revalorisation des déchets TOTAL	63 269 tonnes	524,64 kg	39,39 €	Minoration : 42,00 €	-13,00 € 73,42 €	ÉCONOMIE 2 002 431 €

Village forestier de la Brie — 7

Délégation Militaire Départementale

Liberté · Égalité · Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

A l'invitation du colonel Mauget, plusieurs Correspondants locaux de la Défense ont été reçus le 22 mars 2007 à la Délégation Militaire Départementale de Melun pour la présentation de l'exercice «Pénélope».

Le rôle des hommes de la D.M.D consiste à pouvoir d'abord analyser les faits, puis réagir à des situations inopinées en qualité de conseillers militaires du Préfet dans le cas où la défense du territoire s'avérerait nécessaire au niveau du département ou de la place de Paris.

Cette cellule d'experts en Défense participe également au plan «Vigipirate», à l'élaboration des programmes de l'enseignement «Défense», au devoir de mémoire lors des manifestations patriotiques et apporte son appui à l'organisation des J.A.P.D (Journée d'Appel de Préparation à la Défense) concernant les jeunes Français à partir de l'âge de 16 ans.

En coordination avec les gendarmes (n'oublions pas que ce sont d'abord des militaires!), la D.M.D se doit d'imaginer de nombreux scénarii qui aboutissent à la planification des moyens civils et militaires appropriés à la situation (par exemple : secours lors des catastrophes naturelles et industrielles, menaces terroristes etc...).



L'exercice «Pénélope» a permis de présenter aux élus municipaux mandatés par leur commune, certains objectifs



opérationnels permettant des simulations d'alertes et de fonctionnement pouvant conduire à des réquisitions ou des demandes de concours exceptionnels.

Les cas typiques évoqués lors de l'exercice ont permis de confirmer la grande importance de la rapidité des moyens de communication modernes et de l'exploitation intelligente des renseignements obtenus dans le cadre de la lutte contre l'imprévisible qui, heureusement, demeure peu probable en regard des nombreuses procédures opérationnelles répertoriées.

Le fonctionnement de la D.M.D 77 et le succès de ses interventions exige une très bonne connaissance des réseaux routiers du département, des sites sensibles qu'il contient, de la composition de sa population et de ses habitudes.

La gestion des évènements dans un cadre civilo-militaire, fait partie des missions qui incombent à la D.M.D pour assurer la sécurité des biens et des personnes dans des périodes particulièrement délicates. Bref, une sorte d'ange gardien en uniforme qui veille jour et nuit pour désamorcer les risques de crises et préserver notre tranquillité. Ceci correspond précisément à la définition des mots : «Défense Nationale»...

Serge Lange Conseiller Municipal Correspondant Défense

RECENSEMENT

Une démarche civique

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT à conserver précieusement.

En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Serge Lange Conseiller Municipal Correspondant Défense

Fête de fin d'année scolaire

Maternelle

Le projet musique s'est finalisé par la représentation d'un spectacle où les parents ont pu voir évoluer leurs enfants dans un tourbillon de danse, de musique et de couleurs mené par les enseignants, le personnel et l'intervenant du projet musique.

Primaire

Plus de discipline chez les enfants de primaire pour un tour de chant soutenu pendant 1 heure. Pas de fausses notes même lors d'un canon bien dirigé par l'intervenant et suivi par les enfants.

Kermesse

La kermesse a été l'occasion de dire au-revoir à Yves, enseignant de la grande section maternelle qui a obtenu un poste à Roissy-en-Brie. Après avoir distribué les livres aux enfants passant en CP, nous l'avons remercié pour son professionnalisme.

La distribution des dictionnaires aux élèves de CM2 s'est déroulée dans une ambiance bon enfant. Ceux-ci ont intégré le collège.

Nous leur souhaitons une longue et studieuse scolarité et surtout qu'ils connaissent de bons moments comme ceux qu'ils ont vécus à l'école de Pontcarré. Nous avons aussi, à cette occasion, formulé nos regrets de voir partir Mme Viossanges qui prend une retraite bien méritée.

Anne Marie Vuillaume

RENTRÉE SCOLAIRE

La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux enseignants

Une superbe journée ensoleillée (elles ont été rares cet été) pour cette rentrée 2007-2008. De la bonne humeur, des sourires sur les lèvres, beaucoup de décontraction chez les enfants entrant en CP et très peu de pleurs chez les petits nouveaux de Mmes Jeantet et Perrot-Belizy.

Une rentrée comme on aimerait avoir tous les ans.

Après quelques incertitudes, l'ouverture de la 6ème classe en primaire a été refusée par l'inspection académique malgré les doubles niveaux. On nous rappelle que nous ne sommes pas dans une zone sensible donc pas prioritaires.

Il est vraisemblable que cette ouverture aura lieu l'année prochaine.

En attendant nous souhaitons bon courage aux enseignants en rappelant que la municipalité sera toujours à l'écoute pour leur apporter son soutien.

Effectifs primaire et maternelle

Primaire		
CP	Mme CHEVILLET	26 élèves de CP
CP-CE1	Mme DEBUISSON	8 élèves de CP
		18 élèves de CE1
CE1-CE2	Mme VARAIN	10 élèves de CE1
		15 élèves de CE2
CE2-CM1	Mme PLAUZOLLES	7 élèves de CE2
		20 élèves de CM1
CM2	Mme SERMAGE	5 élèves de CM1
		23 élèves de CM2

Maternelle

Petite section	Mme JEANTET	24 petits
Petite et moye	nne section	
	Mme PERROT-BELIZY	19 movens

me PERROT-BELIZY 19 moyens et 8 petits

Moyenne et

grande section Mme JULOU 19 moyens et 8 grands

Grande section Mme GEORGET 27 grands

DERNIER PETIT GOÛTER AUX JARDINS - 29 JUIN 2007





Merci aux services techniques

CANTINE



Amélioration de l'organisation du temps repas grâce aux travaux effectués cet été qui avaient pour but de récupérer des espaces perdus pour agrandir le réfectoire. De ce fait, les deux services permettent de regrouper les enfants de maternelle au premier service et ceux de primaire au deuxième. A la demande des parents, du corps enseignant, du personnel et afin que les enfants de la petite section maternelle acceptent plus facilement de manger à la cantine, nous avons choisi pour le 1er trimestre, lors de la commission menus, des repas simples et pas trop diversifiés. Nous espérons que cela sera concluant et que nous aurons la satisfaction de voir tous les enfants finir leur assiette.

Ainsi nous pourrons rassurer les parents, qui nous le comprenons, s'inquiètent de savoir comment leur enfant mange.

Anne-Marie Vuillaume



CENTRE DE LOISIRS

Comme Monsieur Le Maire vous l'a annoncé dans sons édito, nous avons officialisé la garderie auprès des services compétents et avec pour conséquence que celle-ci peut avoir l'appellation de centre de loisirs.

Celui-ci fonctionne en accueil post-scolaire, le mercredi et toutes les petites vacances. Pour cette première année, ne connaissant pas l'impact de fréquentation, nous avons fait appel à un prestataire, la Ligue de l'Enseignement Public (FOCEL).

Cela simplifie le problème de l'encadrement mais le coût de ce service est très élevé. A terme, nous pensons pouvoir fonctionner en régie avec notre personnel. Quelques chiffres afin de vous informer sur l'effort fait par la municipalité pour mettre en place des moyens réduisant les problèmes rencontrés par les parents pour la garde de leurs enfants.

- Estimation du coût annuel sur une base de 23 enfants fréquentant le centre régulièrement : 142 047 €
- Prix de revient journalier par enfant : 38 €
- Montant de base pris pour le calcul des familles : 18 €

Anne-Marie VUILLAUME

MERCI À TOUS

Merci aux élèves, anciens élèves, parents, collègues, amis, employés municipaux et élus venus le 23 juin 2007, lors de la kermesse ou plus tard, m'aider à passer de la vie active à la retraite.

J'ai été très touchée de vos marques de « reconnaissance » ou d'amitié.

Je remercie M^{mes}, M^{lles}, et M^M Achon, Alho, Alisé, Augusti, Belin, Belleville, Besnard, Bieber, Bouaphakéo, Boudé, Boyer, Bricout, Bruandet, Carrico, Cavan, Colbrand, De Almeida, De Frayssinet, Delaperche, Desmaret-Tinet, Dinant, Do Rosario, Doit, Domingo, Drouillot, Dudouet, Fontaine, Foucras, Galais, Gauthier, Gendreau, Geneste,



Georget, Gloaguen, Guigourez,
Hubert, Huebra, Janssens, Jarry,
Jeantet, Joncour, Joseph, Jousselin,
Julien, Julou, Konedeng, Lacroix, Le Gall,
Lecointre-Lange, Malc, Marquier, Martin,
Martins, Matéos, Michaud, Moreno, Morice,
Navatte, Pascual, Pech, Penneweert, Perrot-Belezy, Pinto, Planque,
Rey-Robert, Rivallan, Rousseau-Gentil, Sébastienne, Sorel, Spiquel,
Steiner, Szczeszek-Raynal, Taravella, Teixeira, Thomas-Drion, Véron,
Zoghlami ...

Ainsi que mes collègues Chantal, Maylis et Sandra, Mme Navatte, M Gloaguen, ma fille et mon mari très investis dans cette fête qui m'a beaucoup émue. Merci encore. Trente-trois ans de «travail» à l'école de Pontcarré pour environ 780 élèves (que, j'espère, j'ai aidés à faire un bout de chemin) ne pourront jamais s'oublier.

Je pense et je penserai à vous tous. Belle vie. A bientôt.

Catherine VIOSSANGES



Un mot de la fin... Spectacle musical et kermesse

Toute l'équipe remercie tous les enfants et leurs parents pour leur aide et leur participation tout au long de l'année.

Un petit au revoir à ceux qui ont quitté la maternelle. Nous leur souhaitons une très bonne scolarité et avons hâte qu'ils viennent nous lire de belles histoires.

Village forestier de la Brie

CREATIVA

e premier salon d'automne de peinture et sculpture de l'association CRÉATIVA présidée par M^{me} SALVAGGIO, s'est tenu du 29 septembre au 7 octobre à la Salle des Fêtes de la Forêt.

L'exposition placée sous le signe de la qualité et de la diversité regroupait 50 artistes, professionnels et amateurs autour des deux invités d'Honneur; M. Jean-Pierre EMERY artiste peintre multi primé qui nous offre un voyage contemplatif en Normandie par ses tableaux à l'huile et à l'aquarelle et M. Jacques BLANCHON sculpteur aux œuvres originales en bronze, clin d'œil à l'humour et au rêve.

Un jury du Conseil Général, un jury de la Municipalité et un jury de professionnels et d'amateurs d'Art récompensait les artistes remarqués pour leur talent lors du vernissage du salon.

M. PERRUSOT, Le Conseil Général, M. SALVAGGIO Maire de Pontcarré et la municipalité ainsi que les visiteurs ont apprécié les œuvres.

Les écoliers de Pontcarré, encadrés par les enseignants et pilotés par M. LESTERLIN artiste peintre organisateur du salon, ont marqué un grand intérêt aux compositions des artistes.

Nous retrouverons une prochaine édition de cette manifestation lors du salon de printemps en avril 2008.



J-P. EMERY «Lavoir de Villemetrie»



J. BLANCHON «Le Potard»



Information

L'association CRÉATIVA ouvre un cours de dessin, peinture à l'huile, pastel et sanguine à la Maison des Associations et de la Culture avec le concours de Claude LESTERLIN Artiste Peintre, professeur confirmé.

Pour tous renseignements, contacter Mr LESTERLIN au 01 60 28 35 61 ou 06 24 57 56 68



Médaille d'Or du jury Arts et Lettres Robert Godefroy «L'aube du Léopard» et «Mille et une joies»



Médaille d'Argent du jury Arts et Lettres + Prix du Public Marianne Godard «Pivoines»



Médaille de Bronze du jury Arts et Lettres - Philippe Villain (1 huile, 1 pastel, 1 sanguine)



Mention sculpture du jury du jury Arts et Lettres + Prix du Public Pierre Gogo «Requin pierre et bois»



L'exposition



Mention aquarelle du jury Arts et Lettres - Lyse Lheritier «Le printemps arrive»



Mention huile du jury Arts et Lettres -Roger Cackel (3 œuvres)



Prix Conseil Général (acrylique) Jocelyne Ceuppens «Anémone»



Mention techniques diverses du jury Arts et Lettres (acrylique) Raluca Vulcan «Sommeil»



Prix Municipalité (encre sur papier kraft) Hennon «Révérence»







Prix peinture jeunes publics Christine Pultz «Tigre»



Prix sculpture jeunes publics (cuivre patine) Gérard Siomkos «château féodal»



«Ciel, Mon Maire!»

est une comédie pétillante et explosive, sans temps mort, aux répliques et personnages détonants, qui séduira tous les publics, "Maires", pères et enfants!

(Durée : 1h45)

Une rentrée déjà bien commencée puisque les adultes de la troupe travaillent depuis plusieurs semaines sur la prochaine pièce.

Celle-ci s'intitule : «Ciel, Mon Maire !», une comédie en 2 actes de Vincent Durand que nous aurons le plaisir de vous présenter le Vendredi 23 et le Samedi 24 novembre prochains à 21h à la Salle des Fêtes de la Forêt.

Et pour vous en donner une idée, nous vous livrons un petit résumé : «Pierre Dupont-Verdier, député-maire, a accepté de recevoir à son domicile une journaliste d'un magazine féminin qui désire réaliser un article sur lui et sa famille. Il

féminin qui désire réaliser un article sur lui et sa famille. Il pense que ce reportage pourrait être un bon coup de pub en vue de sa réélection. Encore faut-il que les membres de sa famille se comportent comme il le prévoit, en donnant une image de respect des bonnes mœurs! Avec une épouse follement distraite, une belle-sœur vieille fille acariâtre, une fille bien plus délurée qu'elle ne le laisse croire et un fils un peu fantasque, le pari est loin d'être gagné! Et encore, s'il n'y avait que la famille! Mais comment gérer en plus un attaché parlementaire timide à l'excès, une bonne russe très nature et un masseur franchement efféminé?»

Adulte: 7 euros / Enfant de 3 à 12 ans: 4 euros

Il est à noter que dorénavant vous avez la possibilité de réserver vos places (numérotées par ordre de réservation) à l'avance lors de permanences assurées par les bénévoles de l'association.

Pour le prochain spectacle des 23 et 24 novembre prochains 2 permanences seront organisées :

- Le Samedi 10 novembre de 10h à 12h30 au local Comité des Fêtes-Théâtre se trouvant Place de la Liberté (derrière la Mairie)
- Le Mercredi 14 novembre de 17h30 à 19h30 à la Salle des Fêtes de la Forêt.

Si vous ne souhaitez pas réserver vos places, sachez que la billetterie sera ouverte dès 20h chaque soir de spectacle (attention, fermetures des portes 5 min avant le lever de rideau prévu à 21h00). Spectacles avec entracte et buvette.

Comité des Fêtes



Le 7 octobre au milieu des bois sur nos belles allées forestières s'est déroulée la Fête de la Forêt.

Au programme, accro branches, chamboule tout, pêche aux canards, ballade en poneys, «peluches vivantes», maquillages etc, bref de nombreuses animations

autour desquels petits et plus grands se

sont regroupés pour satisfaire le plaisir de tous ces jeunes qui, accompagnés de leurs parents pour la plupart, se sont vus remettre des lots pour les récompenser de leur participation.

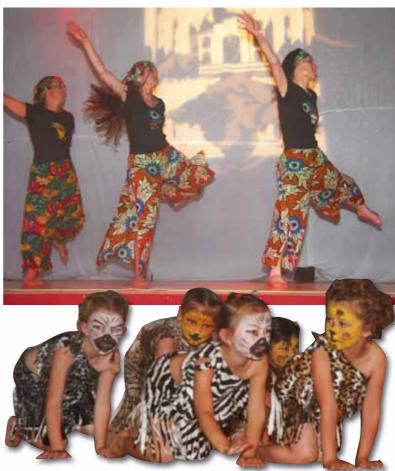






Le 16 juin l'ACAP a présenté son dernier GALA de danse, c'était aussi le premier de Ludivine, professeur et chorégraphe de l'association. Ce fut une très belle soirée au cours de laquelle toutes les élèves ont montré beaucoup de rythme et de souplesse en emmenant le public faire une croisière autour du monde.





Excellente saison pour Lagny-Pontcarré cyclisme!

a saison s'achève le 14 octobre et le bilan est très positif pour le club cycliste, quelles que soient les catégories. Avec 80 licenciés, le club cycliste est maintenant présent sur tous les terrains : la route, la piste et même le cyclo-cross des plus

jeunes de 7 ans jusqu'aux seniors.

Les plus jeunes s'adonnent à la pratique du cyclisme tous les mercredi après-midi au vélodrome de la Cipale à Vincennes ou dans les environs de Pontcarré, encadrés par Claude Jousset, président du club et Alain Vettenburg. Ils ont glané de très nombreuses victoires cette saison et on note même la 2ème place de Christopher Duquin et la 3ème place d'Elina Dragoni après la 5ème étape du mini tour de Seine et Marne et Marne.

Chez les minimes, le sérieux mais aussi la bonne humeur règnent au sein de des coureurs. Toujours présents aux entraînements, ils ont su mettre en pratique les conseils prodigués tout au long de l'année: Dorian Carbonnier a franchi 4 de suite la ligne en vainqueur et, épaulé par Alan Kerichard, a remporté 2 victoires collectives.



Côté cadets, les résultats sur route, comme sur piste, sont très très bons : 3 victoires sur route pour Alexandre Gaspari, 1 pour Kevin Blanc, des victoires collectives et de très nombreux podiums. Mais c'est sur la piste que les cadets ont pratiquement tout raflé. 2 titres de champions d'Île de France pour Nathan Scialom, le titre de champion d'Île de France en Américaine pour Vincent Dragoni et Nathan Scialom, la victoire à la coupe de France de l'Américaine et la participation aux championnats de France à Hyères, fin août pour 3 de nos cadets. Vincent Dragoni est aussi champion de Seine et marne de course aux points et de poursuite.

Les juniors et seniors ne sont pas en reste : L'équipe départementale a conquis son 18^{eme} prix d'équipe dimanche 23 septembre à Villetaneuse. (Le record de 17 victoires collectives de 2006 vient d'être dépassé!) De plus, les D1 ont remporté 2 victoires individuelles, les D2 ont eu 3 victoires individuelles et les D3 ont franchi 5 fois de suite la ligne en 1^{er} .

Tous ces excellents résultats ont hissé l'équipe départementale de Lagny Pontcarré cyclisme au 1er rang des clubs d'Ile de France, et ce pour la 3ème année consécutive.

Les 2^{ème} et 3^{ème} catégories ne sont pas en reste et ont, eux aussi montré le maillot dans toute la région en glanant de nombreuses places dans les pelotons.

Maintenant, avec l'automne, les coureurs vont prendre un peu de repos bien mérité, savourer l'excellente saison écoulée et reprendront tranquillement l'entraînement hivernal dans le courant de l'hiver, en ayant à coeur de bien se préparer pour la future saison.

Un ton au dessus!

La saison vient de démarrer par la traditionnelle sortie en Champagne et ce ne sont pas moins de 20 motos, sur les 12 attendues, qui répondent présentes pour une visite de la Seine & Marne et des coteaux Champenois.

Fort de son expérience et par la demande croissante des sorties, un week-end est proposé pour la première fois en automne. C'est le Morvan qui a été retenu.

A l'occasion de cette sortie, le club sera équipé «d 'INTER COM», système qui permet au premier de communiquer avec celui qui ferme la marche, afin de ne pas disloquer le groupe et de ne perdre personne en route. (Ce qui n'est jamais arrivé. Mais beaucoup plus sécurisant. Merci la technologie!)

Vont suivre des sorties telles que, Amiens, Troyes... qui se succèderont durant la saison hivernale.

Enfin, en avril, une journée quad avec pique-nique rassemblera de nombreux adeptes de sensations fortes mais surtout cette journée permettra à tous de venir en famille.

La fin de l'hiver permettra de voir le retour des week-ends avec par exemple une balade sur 3 jours dans le Jura, ou encore un, de 2 jours en Maine et Loire où nous







passerons la nuit dans des habitations troglodytes!

Un calendrier bien rempli attend les Membres du RD471, comme la visite de la citadelle d'Arras, les collines d'Artois ou encore la traditionnelle grillade qui permet à tous les membres de se retrouver en se remémorant les bons moments, chacun y ajoutant la touche de mauvaise foi qui caractérise un motard!

Enfin, suite au succès remporté par nos week-ends, le bureau du RD471 a décidé de se lancer dans «La grande aventure» en proposant un voyage en moto d'une semaine (au mois de juillet) à l'assaut des routes irlandaises !!! Le RD471 sur la route des Celtes... Ce projet avance rapidement et devrait être clos pour la fin de l'année.

C'est vous dire à quel point le Moto-club Départementale 471 aura à cœur d'emmener «Le Cerf de Pontcarré» goûter le trèfle d'outre manche!

Le Bureau

Départementale 471 - Mairie de Pontcarré Site Internet

http://www.departementale471.com Forum

http://forum.departementale471.com Mail: contact@departementale471.com

Tel: 06 67 44 44 98

••INFO DERNIERE MINUTE

La communauté de commune a mis en place depuis début octobre, un service de portage de repas à domicile.

Ce service est ouvert aux habitants de plus de 60 ans et aux personnes en situation difficile.

Il est assuré toute l'année du Lundi au Vendredi à l'éxception des jours fériés. Les repas proposés, établis par un nutritioniste sont équilibrés et variés. Chaque personne peut composer son menu sur une proposition de deux choix par plat. Le prix du repas est fixé à 5 Euros

Pour tout renseignement ou inscription s'adresser au secrétariat de la Mairie au

01 64 66 31 55

C. Tournut Maire Adjoint



Rappel des horaires d'ouverture, de la Mairie

- ▲ lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h.
- mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
- 🛰 samedi de 10 h à 12 h 30.

Tél.: 01 64 66 31 55

Et toujours à votre disposition le site Internet de la Mairie :

www.mairiepontcarre.net





Ramassage des objets volumineux

Année 2007 - Chaque 3ème jeudi du mois

22 novembre, 20 décembre



Bibliothèque

Mercredi de 9 h 30 à 11 h 45 et de 14 h à 16 h 45. ➤ samedi de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 16h 45.

COMMUNIQUÉ DE LA MISSION LOCALE DU PLATEAU DE BRIE

Jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire

Vous résidez à Pontcarré,

Vous recherchez un emploi, une formation, une orientation professionnelle,

L'équipe de la Mission Locale pour l'emploi est à votre disposition pour vous renseigner et vous accompagner dans la réalisation de vos projets.

Employeurs, chefs d'entreprise, artisans, commercants

Vous désirez recruter,

Notre chargé de relations entreprises vous propose de vous y aider en diffusant vos offres, en présélectionnant des candidats, en vous informant sur les différentes mesures d'aides à l'emploi.

Bénévoles, actifs ou retraités

Aujourd'hui de nombreux jeunes âgés de 16 à 25 ans sont à la recherche d'un emploi. Certains de ces jeunes manquent d'un réseau de connaissances, de contact, d'un soutien ou d'un accompagnement.

Vous êtes salarié(e), artisan, commerçant(e), chef d'entreprise, cadre des ressources humaines, retraité(e)...

Vous désirez faire bénéficier aux jeunes de vos expériences et connaissances

dans le domaine professionnel.

Nous vous proposons de rejoindre l'équipe des parrains de la Mission Locale pour l'emploi.

Jeunes, Employeurs, Bénévoles n'hésitez pas à nous contacter pour avoir de plus amples informations.

Mission Locale du Plateau de Brie 7 avenue de la Malibran 77680 Roissy en Brie Tel 01 64 43 52 90

COMMUNIQUÉS

CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE SEINE ET MARNE



Vous pouvez désormais joindre la Caisse d'Assurance Maladie dès 8h le matin

Choisissez le bon créneau horaire :

Faible affluence :

de 8h à 9h30

de 13h30 à 14h30

Moyenne affluence :

de 11h30 à 13h30

de 16h30 à 17h

0 820 904 138 (0,118 €/mn), du lundi au vendredi de 8h à 17h

Gratuité des transports pour les Franciliens allocataires du RMI

L'autorité organisatrice de vos transports en ile-de-france

Demandez votre coupon gratuité en appelant le 0800 948 999 muni de votre n° d'allocataire de la CAF

Liberté, Egalité, Mobilité...pour tous!

Vous n'êtes pas bénéficiaire du RMI mais vous touchez l'AME, l'ASS, l'API ou la CMU-C ?

Vous avez droit jusqu'à 75% de réduction sur l'achat de vos titres de transport! Appelez le 0800 948 999 pour en bénéficier.

Pour plus d'informations sur la Carte Solidarité Transport : www.stif-idf.fr

Le cabinet d'expertise comptable IDFA, à Ferrières en Brie propose des consultations gratuites aux chefs d'entreprises ou futurs chefs d'entreprises ayant un projet.

Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter :

Arnaud TOURNUT au 01.70.75.10.15

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE



Afin d'optimiser la qualité des services offerts à ses assurés franciliens, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse met en place depuis plusieurs années une politique d'accueil de proximité. Elle a aujourd'hui achevé de déployer un réseau de 61 agences locales, complété de points d'accueil retraite répartis sur l'ensemble de la région Ile de France.

Compte tenu de cette organisation, plus aucun accueil du public ne sera effectué au 110 avenue de Flandre Paris 19^{ème}, siège de la CNAV, à partir de juillet 2007.

Pour informer et orienter au mieux ses assurés, la CNAV met à leur disposition :

- Une plate-forme téléphonique
 0821 10 12 14 (0,12 € la minute) accessible de
 8h30 à 17h du lundi au vendredi (services offerts : information générale et individuelle, orientation vers les interlocuteurs ou structures adaptées)
- Un site Internet www.retraite.cnav.fr (nombreux services en ligne : visualisation du relevé de carrière, estimation du montant de retraite à compter de 54 ans, demande de retraite...)

A la demande de la famille nous publions l'avis ci-dessous

Jean et Christiane ROUGEOLLÉ, ses parents Romain, son fils Laurent, Valérie, Béatrice et Sébastien, ses frères et sœurs Benjamin, Claire, Alex, Aurélien, Pierre, Rose, Johanna et Lou, ses neveux et nièces

Ainsi que toute sa famille, ont la douleur de vous faire part du décès de :

PATRICK ROUGEOLLÉ

Survenu subitement le 16 août 2007

Son incinération a eu lieu le 18 août 2007 dans l'intimité

50 Avenue Marceau – 58170 LUZY – 03.86.30.01.97



nous informe



Tout au long de la période récente, le groupe EDF s'est activement prèparé à cette échènce, avec le double objectif de permettre à chaque client, à partir du 1º jullier prochain, d'exercer sa liberté de thoix mais aussi d'assurer à ceux qui veulent reste clients d'EDF de bénéficier de la même qualité de service qu'auparavant, soire de faire en sorte œue ce neuvenirs cadre soit un plus neuer chaque, de not clients. ticuliers qui pourront choisir leur fournisseur. cuerto la Eure de benencier de la mieme quante de service qui auparavant, si faire en sorte que ce nouveau cadre soit un plus pour chacun de nos clients.

Au cours des précèdentes étapes, les équipes d'EDF ont su s'adapter au nouveau concurrentiel, maitrier les multiples réorganisations indispensables et exquéer de nouvelles compétences pour permettre à EDF de relierer ce double défi-s'adapter aux exigences du marché tout en restant ficiale aux valuurs ou ses fonds acquere de nouvelles compétences pour permettre à EDF de reliever ce double défi-s'adapter aux exigences du marché tout en restant fidèle aux valeurs qui ont fondé son bistoire commune aux sans sinuées.

Ainsi, les missions de service public définies par la loi du 10 février 2000, et confir-Ainsi, les missions de service public définies par la loi du 10 février 2000, et confit-mées par le Contrat de Service Public signé entre EDF et l'État le 24 octobre 2005, demeureront au cœur de notre action, de sorte que les solidarités territoriales et sociales soient pleinement compatibles avec les eaigences d'un marché ouvert. son histoire commune avec ses clients.

C'est par la poursuite et le renforcement d'un dialogue approfondi et d'une étroise Cest par la poursuite et le renforcement d'un dialogue approfondi et d'une étroite concertation avec les élus que nous entendons réusair cette transition. C'est avec cus que nous pourrons répondre aux attentes de nos concitoyens, par fois désorientés par les évolutions en cours. Une de nos priorités sera d'attenuer l'impact de notre récu-ganisation interne et du sentiment de complexité outeille neut calcales. les évolutions en cours. Une de nos priorités sera d'attenuer l'impact de notre réor-ganisation interne et du sentiment de complexité qu'elle peut genérer auprès de nos interlocuseurs. Ainsi, tout client qui se rend dans un accueil physique EDF distributeur ou fournisseur – est assure du traitement de sa demande dans le strict, respect des réoles de séparation entre activités de réseau et serans courses distributeur où fournisseur - est assuré du traitement de sa demande dans le strict respect des règles de séparation entre activités de réseau et secteur concurrentiel.

Dans cette même volonté d'information et de clarification, ce document devrait Dans cette meme voionté d'information et de clarification, ce document devrait vous apporter les précisions et les réponses aux questionnements qui peuvent être.

les vôtres et ceux de vos administres u



Vous pouvez vous procurer la liste de tous les fournisseurs d'énergie auprès de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), notamment via son site www.cre.fr ou sur le site www.edfdistribution.fr

De nouvelles règles pour le client

EDF s'engage à ce que tout client particulier qui le demande puisse changer de fournisseur facilement. Les clients qui souhaitent rester chez EDF – et conserver le tarif réglementé-disposeront d'une qualité de service égale à celle dont ils bénéficient aujourd'hui.



19

Village forestier de la Brie